

CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON HISTOIRE ET CRÉATION



Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
service.accueil
@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019
Code APE : 9 103 Z



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON Établissement public de Coopération culturelle à caractère industriel et commercial Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n° 2025-22 du 16 mai 2025

Objet : Approbation de la prolongation du contrat de travail de Mathieu Lamblin
Directeur par interim

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 mai, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 9 mai 2025.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Morgan Touboul
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel
Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Adeline Kergourlay

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère
Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de
Seine : Michel Chialvo

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Olivier Lopes, titulaire

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Représentants de l'Etat : DRAC : Laurent Roturier

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Julien Bachard, Thomas Vatel, Edwina Etoire-Manika
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Stefan Richter
Maire de la commune de La Roche-Guyon : Capucine Faivre

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de
Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

Représentants du personnel : Sophie Fournial, titulaire

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 17

Etaient également présents :

- Françoise Carle, Directrice générale adjointe du Conseil départemental du Val d'Oise
- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Mathieu Lamblin, Directeur par interim de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Lauren Begaud-Bordier, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
(pour la prise de notes)



CONSIDERANT,

- La vacance de poste à la direction de l'établissement public à compter du 1er janvier 2025, vacance établie en raison de la date de la fin du mandat de la précédente directrice en poste et du recrutement infructueux d'une nouvelle direction avant cette date ;
- L'approbation de la mise en place d'un intérim de direction par la délibération n°2024-27 du 6 décembre 2024 ;
- La nomination de Monsieur Mathieu Lamblin comme directeur par intérim jusqu'à l'entrée d'une nouvelle direction par la délibération n°2025-02 du 31 janvier 2025 ;
- La nomination de Monsieur Emmanuel Morin à la direction de l'établissement pour 5 ans par la délibération n°2025-20 du 16 mai 2025 ;
- La nécessité de continuité de service de l'établissement public d'ici l'arrivée de la nouvelle direction ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

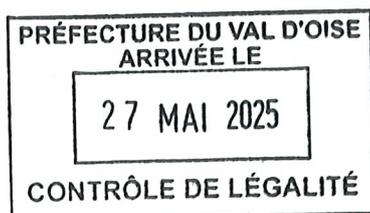
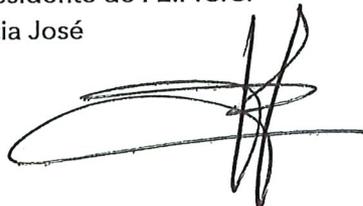
Après en avoir délibéré, prolonge le contrat de Monsieur Mathieu Lamblin comme Directeur par intérim jusqu'au 31 juillet 2025 inclus.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 17.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
La Présidente de l'E.P.C.C.
Patricia José



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le